

Compte-rendu intersyndical du CTSS/DESR du 18 mars 2021

Vos représentants syndicaux pour ce CTSS (titulaires et suppléants) :

Jean-François Guérémy et Diane Tzanos (Solidaires-Météo),
Simon Munier (SNITM-FO),
Claudine Guéguen (SNM-CGT),
Béatrice Josse et Olivier Pannekoucke (CFDT-Météo),
Lauriane Batté (représentante tirée au sort).

Claudine Guéguen remplace Christophe Calas et Viviane Rey pour SNM-CGT.
Olivier Pannekoucke remplace Dominique Carrer pour CFDT-Météo.

Etant donné la situation sanitaire, ce CTSS s'est déroulé intégralement en visio-conférence.

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par Simon Munier (SNITM-FO).

1) Approbation du compte rendu du précédent CTSS

Relu et approuvé par les OS, mis en ligne sur l'intra CNRM.

2) Suivi des précédents CTSS

La direction de la DESR a relancé les services concernés sur les problèmes de locaux au GMAP, mais n'a pas encore obtenu de réponse claire. La DG informe que le cas du GMAP ne peut pas être traité de manière individuelle, et préfère une démarche globale, d'autant plus que le télétravail massif change la donne. Par ailleurs, le problème de la porte au GMAP a été réglé, mais l'alarme incendie est toujours scotchée au mur.

Le décret sur l'IDV fait encore mention de la DR au lieu de la DESR, ce qui questionne sur l'éligibilité des agents de l'ENM. La DRH a toutefois confirmé que ces derniers y ont droit et que le décret devrait être en cours de révision pour intégrer l'ENM de manière officielle. Didier Reboux a relancé le ministère sur ce sujet.

Le rythme de l'information quotidienne par le « Quoi de Neuf » est passé depuis le dernier CTSS à 2 par semaine, puis récemment à seulement 1 par semaine, le vendredi.

La séparation de l'équipe GMGEC/AMACS en deux nouvelles équipes (ATMO et CLIMSTAT) a été actée.

Concernant le nettoyage des vitres du bâtiment d'Alembert, un ticket GLPI a été initié par Daniel Rossiaud, mais n'a encore débouché sur aucune action.

3) Point de situation sur la gestion Covid-19

La recommandation majeure reste le télétravail pour tous 5 jours/semaine. La venue sur site est toutefois autorisée par la direction de la DESR pour certains cas particuliers (lancement d'expériences, encadrement, cours, etc.). Compte tenu des évolutions récentes de la crise sanitaire, des mesures plus drastiques pourraient être mises en place, notamment à Saint-Mandé et dans certaines directions régionales. Un suivi est mené les mardi et jeudi sur la présence sur site. Seuls les personnels permanents de Météo-France sont comptabilisés.

A la Réunion, le télétravail est encouragé au maximum, mais n'est pas obligatoire. Vu le couvre-feu sur l'île, l'Université a décidé de fermer les portes à 15h pour permettre à tout le monde de rentrer à son domicile.

La campagne de vaccination prise en charge par MF est actuellement suspendue suite à la suspension du vaccin AstraZeneca.

Suite à la demande de la direction d'équiper tout le monde en matériel informatique pour le télétravail, SIRES a entamé le recensement de l'équipement déjà fourni afin d'estimer les besoins et passer les commandes.

Daniel Rossiaud informe qu'actuellement aucun cas positif n'est relevé à la DESR (agents+élèves). Les cas positifs concernent environ une personne toutes les 2/3 semaines.

Côté ENM, une réunion hebdomadaire (les jeudi soirs) a été mise en place permettant aux représentants des élèves de l'ENM de rencontrer la direction de la DESR ainsi que Philippe Consentino et le service médico-social. Quelques actions ont déjà été mises en place (installation de tables par exemple). En outre, conformément à une demande ministérielle, des accompagnements sociaux doivent être mis en place pour les élèves civils (par exemple repas à 1€ à EUREST, le midi et le soir, déjà effectif). Une instance sera créée prochainement avec le service médico-social afin d'évaluer sur dossier la situation des élèves civils pour l'allocation d'aides en cas de difficultés (150€ pour tous les élèves boursiers notamment). Un fond social devrait être créé, en principe pour la rentrée 2021, pour le versement d'une aide spécifique pour les élèves en difficulté financière.

Béatrice Josse signale que beaucoup de non-permanents ont le sentiment d'être oubliés car n'étant pas pris en compte dans la remontée de la présence des agents sur site. Marc Pontaud et Daniel Rossiaud répondent que cette non prise en compte résulte d'une demande explicite de la DG, mais qu'elle a pour conséquence d'apporter plus de souplesse pour les non-permanents afin de se rendre sur site plus fréquemment (bien que la règle reste le télétravail à privilégier). Claire Doubremelle ajoute que suite au premier confinement, il y a un souhait que les non-permanents puissent venir sur site pour éviter un isolement très mal vécu par certains. Samuel Morin a par ailleurs rappelé lors d'une précédente RIM (en février dernier) le rôle essentiel des stagiaires dans nos activités. Marc Pontaud note la nécessité de faire un message dans le QdN pour informer les non-permanents des raisons de leur non prise en compte dans le suivi.

4) Points généraux DESR

Marc Pontaud informe que la DESR a engagé une réflexion sur son implication dans le projet européen « Destination Earth », notamment sur la partie « jumeau numérique », projet qui couvre la période 2021-2030. Cette réflexion sera menée en collaboration avec le consortium ACCORD et en lien avec le CEP afin de répondre à l'appel d'offre à paraître bientôt.

Au niveau national, plusieurs informations sont rapportées par Marc Pontaud :

- la DESR souhaite s'inscrire avec le CNES et le CNRS dans l'infrastructure de recherche « Ballon », dans une logique de rapprochement avec SAFIRE, et l'inclusion de l'activité drone
- des discussions sont en cours avec le CNRS sur la convention cadre MF-CNRS (caduque depuis le 31/12/2020), pour les 5 ans à venir
- la convention avec INRAE est en cours de renouvellement
- des travaux sont en cours pour structurer les activités de recherche à Toulouse, dans le cadre notamment du PIA4 ; des réunions sont prévues avec l'ISAE (pour un institut de l'aviation durable), et l'OMP (pour un institut des science de l'environnement et de l'espace)
- le CNRM et l'ENM sont impliqués dans l'EUR TESS (Toulouse Graduate School of Earth and Space Science), mené par OMP (potentiel soutien d'activités de recherche, et master)
- la bascule vers les nouveaux super calculateurs a été opérée en début d'année ; on note un gain x5 effectif sur la chaîne PNT oper
- une page intra DESR a été mise en place et devra regrouper les éléments spécifiques à cette entité
- 17 propositions de thèse FCPLR ont été soumises ; ces propositions sont en cours de relecture par le CNRM et le LACy (pour avis scientifique), et seront ensuite soumises aux autres directions thématiques ; l'arbitrage final reviendra à la PDG
- en vue des Jeux Olympiques : implication RDP (Valéry Masson), îlot de chaleur urbain (Aude Lemonsu), appel d'offre pour des prestations en anglais (les élèves de l'ENM devront être impliqués)

Jean-François Guérémy demande des clarifications sur la position de la DESR vis-à-vis de Copernicus et Destination Earth. Marc Pontaud réaffirme que la place d'un modèle global à MF est désormais défendue par la DG (pour les applications climat et PS), et que MF doit donc se positionner sur l'AO Copernicus sur la PS. Quant à « Destination Earth » (jumeaux numériques), un groupe de travail est prévu très prochainement pour discuter du positionnement de la DESR.

Samuel Morin trouve que les travaux de MF sur les données fournies à Copernicus ne sont pas assez connus au sein de l'établissement, et du CNRM en particulier. Béatrice Josse propose de faire un état des lieux de ce qu'on produit dans Copernicus et par qui (du type organigramme). Ce sujet sera instruit par Marc Pontaud et Samuel Morin.

5) Point RH

Là encore, diverses informations apportées par Marc Pontaud :

- un représentant MF de la branche AROME dans ACCORD a été nommé
- au LACy, le directeur adjoint pour le compte de MF a demandé un détachement ; il a été décidé de geler ce poste pour une durée de 12 mois pour favoriser ce détachement ; la responsable de l'équipe Cyclones prend la fonction de DA pour MF tant que le poste est gelé
- l'équipe STAR, initialement rattachée à PGA, est réduite à un seul ouvrier d'Etat suite à une demande de départ (IDV) ; cette équipe sera donc rattachée prochainement à GMEI ; un rapprochement de STAR avec l'équivalent à l'OMP est par ailleurs envisagé
- adjoint auprès de DESR/DA : départ envisagé de l'agent actuellement en poste, le poste DESR/DA/DA devrait être proposé à un agent actuellement à GMEI
- dans l'équipe PPR, deux personnes sont entièrement dédiées à des tâches CNRS, et seront donc déplacées au CNRM dans une nouvelle entité « gestion CNRS au CNRM »
- le poste de directeur de l'ENM sera repris par Philippe Dandin ; toutefois Philippe Dandin ne sera pas remplacé sur son poste actuel, ce qui laissera donc un poste à réinjecter dans la DESR

Viviane Rey informe que le successeur de Serge Legouis arrivera au 1^{er} avril 2021, et que le départ de Serge Blin est prévu pour le 1^{er} mai. Par ailleurs, 2 postes d'administrateurs techniciens ont été ouverts (dont 1 à l'externe, PEP, car non pourvu en interne), et 4 ou 5 nouveaux départs sont à anticiper d'ici au printemps 2022.

Samuel Morin présente les résultats du sondage sur le télétravail mené récemment au CNRM. L'information principale concerne l'intention de plus de 60 % des agents de faire une demande de 2 à 3 jours de télétravail par semaine. Des réflexions sont à mener sur les implications d'une telle généralisation du télétravail, notamment en termes d'organisation et d'interactions entre collègues, de moyens informatiques et d'usage des locaux.

Béatrice Josse demande où l'on en est des requalification des techniciens en IT. Marc Pontaud répond que ces requalifications ont été confirmés et sont en cours.

6) Évaluation chercheurs

Il existe 3 types de chercheurs à la DESR : les CR et DR du CNRS, les CR-DD et DR-DD, et les chercheurs CR et DR MF. Chaque catégorie possède sa propre instance d'évaluation. Afin d'alléger et uniformiser les procédures d'évaluation, la DESR souhaite aligner l'évaluation des chercheurs MF sur celle des chercheurs du Développement Durable, c'est-à-dire une évaluation lourde tous les 4 ans, et une intermédiaire tous les 2 ans, sur un format proche (qui reste à définir). Il est également proposé que les rapports des chercheurs MF soient accompagnés d'un avis du supérieur hiérarchique. De plus, un règlement intérieur de la Commission d'Évaluation des Chercheurs (CEC) devrait permettre d'en clarifier le cadrage. Comme par le passé, il est demandé aux CR-DD et DR-DD de fournir un rapport à la CEC afin de solliciter un avis auprès d'experts plus proches de leurs thématiques de recherche que ne le sont ceux de la COMEVAL du MTES. Quant aux agents en FCPLR, ils ne seront plus évalués par la CEC puisque déjà évalués par la commission des FCPLR.

L'ajout de l'avis du supérieur hiérarchique au rapport soumis à la CEC a suscité une certaine inquiétude auprès de plusieurs représentants du personnel, notamment vis-à-vis de l'importance de préserver l'indépendance de la CEC. Il a été rappelé que cet avis est également joint aux rapports soumis par les chercheurs du CNRS et du DD à leurs instances d'évaluation respectives. L'avis est également transmis pour les chercheurs MF souhaitant être évalués par la commission CESAAR. Samuel Morin souligne l'importance de cet avis pour permettre à la CEC de détecter au plus vite les conflits potentiels.

Olivier Pannekoucke souligne la multiplicité des évaluations (CEC, CESAAR, comité de domaine), et demande dans quelle mesure ces rapports sont ensuite utilisés, notamment pour les promotions. Marc Pontaud précise que la CEC propose une évaluation scientifique et peut proposer des conseils aux chercheurs, alors que CESAAR est plutôt vu comme un label, potentiellement important pour les promotions.

7) Égalité professionnelle femme-homme

Claire Doubremelle présente les avancées sur l'égalité professionnelle F/H. Un plan d'action pluriannuel

(2021-2023) a été établi, le document sera soumis pour avis au CTEP le 22 mars 2021. Il se décline en 6 axes principaux et une soixantaine d'actions.

Claire Doubremelle note l'importance d'une large appropriation par le personnel de MF. Cela passe par la création d'un réseau de référents dans chacune des directions thématiques, des actions de formation pour le CDG élargi, et l'importance de sensibiliser tous les échelons hiérarchiques. Des points réguliers seront faits dans les différentes instances sur l'avancée des différentes actions.

Marc Pontaud demande comment MF aborde l'égalité professionnelle de manière générale (au-delà du genre, l'égalité de traitement quelle que soit l'origine, la situation éventuelle de handicap etc...). Claire Doubremelle, étant missionnée uniquement autour de l'égalité F/H, ne peut répondre précisément, mais elle informe que le sujet est abordé par l'établissement (au niveau des RH).

8) Hygiène et Sécurité

Suite au changement de périmètre du CHSCT DESR, celui-ci inclut désormais l'ensemble des entités de la DESR, la direction étant en charge de tous les sujets ayant trait à H&S, notamment problèmes de locaux, responsabilité de l'ensemble des personnels hébergés dans ses locaux (MF, CNRS, élèves, non-permanents). En outre, le CHSCT intègre désormais les représentants des élèves. Claire Doubremelle insiste sur le fait que le CHSCT reste attentif à toutes les personnes fragiles dans le contexte de la crise sanitaire. Le Document Unique est en cours de mise à jour et rassemblera l'ensemble des risques auxquels peuvent être sujets les agents (incluant notamment les RPS).

Simon Munier rapporte que certains agents n'ont pas connaissance de l'existence du registre H&S numérique (accidents du travail, incidents, harcèlement, etc.) ayant remplacé le cahier papier et demande si un rappel pourrait être fait auprès de l'ensemble des agents de la DESR.

9) Recrutement élèves année universitaire 2020-21

Didier Reboux rappelle que le nouveau décret statutaire des ITM n'est toujours pas validé, et les voies de recrutement restent donc pour l'instant inchangées. Il détaille ensuite les chiffres pour les recrutements 2021, après avoir précisé que ceux pour le recrutement des élèves civils sont proposés par l'école :

- CPGE : 16 fonctionnaires et 15 civils
- Concours spécial : 9 fonctionnaires et 5 civils
- TSM : pas de recrutement TSE, 1 concours externe et 2 places concours interne TSI
- Concours interne : comparable au concours CPGE

Quant au recrutement des non fonctionnaires sur dossier, il devrait concerner 2 places pour des niveaux L3 et 1 place pour les classes préparatoires polytechnique (CPP), bien que ces chiffres n'aient pas encore été validés par la DG.

La promotion 2021 devrait être légèrement moins nombreuse que celle de 2020.

Jean-François Guérémy demande ce que va modifier le nouveau décret sur le concours. Didier Reboux répond que le décret ne modifiera pas le concours lui-même, mais plutôt les proportions entre les différentes voies de recrutement (basculement massif sur le concours CPGE : de 25-30% actuellement à environ 60%). En outre, le décret ajoutera deux nouveaux modes de recrutement : par liste d'aptitude et recrutement sur titre.

10) Exécution budget 2020, budget 2021

Claire Doubremelle présente, avec la collaboration de Daniel Rossiaud, la dotation de MF à la DESR pour les années 2020 et 2021.

Pour le budget 2020, on note une très bonne exécution (97%). A noter également pour cette année une baisse des crédits des missions (due à la crise sanitaire et à une remontée de crédits vers la DG), des crédits d'investissement vers l'informatique (relatifs au télétravail) et une importante dépense imprévue pour SAFIRE (maintenance des appareils).

Pour le budget 2021, le cadrage est en baisse (comme pour les années précédentes) : 150k€ en moins par rapport à 2020. La DG impose une baisse des dépenses de mission (notamment dans le cadre de la transition écologique), avec une incitation aux réunions en visio-conférence. A noter le maintien du budget alloué aux thèses qui reste élevé (co-financements de thèse, 500k€).

11) Dates de fermeture et des JRTT de l'ENM et dates des prochains CTSS

Didier Reboux précise les dates fixées pour les congés d'été et de fin d'année pour les agents de l'ENM (fermeture de l'ENM)

Congés d'été : du vendredi 30 juillet 2021 au soir au lundi 16 août 2021 au matin.

Congés de fin d'année : du vendredi 24 décembre 2021 au soir au lundi 3 janvier 2022 au matin

Les 3 JRTT obligatoires sont fixés aux 4, 5 et 6 août 2021 pour le personnel de l'ENM.

Enfin, les dates des prochains CTSS DESR pour l'année 2021 sont :

23 septembre 2021

2 décembre 2021

12) Points divers

Pas de point divers abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt le CTSS.